



## Numéro Spécial

### Adhérez au Ciq

Contribuez à la vie de votre quartier

66% de votre don est déductible de vos impôts dans la limite de 20% de vos revenus imposables. (soit pour 16 € d'adhésion annuelle : 5,44 € de coût réel)



### ÉDITO DE LA PRÉSIDENTE :

**N**ous avons été sérieusement perturbés par le Covid-19 et le confinement. J'espère que vous et vos proches n'ont pas été durement touchés. La menace du virus est toujours présente nous devons rester vigilants.

Mais une autre menace tout aussi dangereuse se profile cet été sur la Panouse : **LE FEU.**

Comme chaque année en début de saison nous vous rappelons certaines mesures de prévoyance.

**Le stationnement est très problématique dans nos rues étroites** : pensez aux distances qu'il est impératif de laisser pour l'accès d'un camion de pompier. Il est important que les pompiers puissent circuler rapidement et de ne pas entraver leur intervention en cas d'incendie.

Je compte sur votre civisme et votre bonne intelligence pour ne pas mettre notre vallon en danger.

A propos de civisme, **les décharges sauvages ainsi que les masques abandonnés ne sont pas dignes d'un quartier dit « résidentiel »**. Il serait bon d'en tenir compte et de ne plus recourir à ces habitudes qui dénaturent le site.

Nous avons dû annuler les événements festifs initialement prévus : tournoi de pétanque avec l'UNAPEI, fête des voisins... Mais ce n'est que partie remise ! Les réunions du CIQ reprendront début septembre et nous déciderons alors de la date de l'assemblée générale.

Je vous souhaite à tous un bel été en espérant qu'à la rentrée nous puissions nous réunir sans risque sanitaire.

A bientôt !

#### BULLETIN D'ADHÉSION

Téléchargez le bulletin d'adhésion sur notre site Internet

[www.la-panouse.com](http://www.la-panouse.com)

#### RÈGLES DE SECURITÉ :

**Le brûlage des déchets verts** ménagers ou des collectivités, (issus des tontes de gazon, les feuilles, les aiguilles mortes, les tailles d'arbres et d'arbustes provenant notamment de l'entretien des espaces verts publics ou privés et des jardins des particuliers) **est interdit toute l'année** sur l'ensemble des Bouches-du-Rhône

## 22 JUILLET 2009, SOUVENEZ-VOUS



Les forêts de nos collines s'embrasent. Une habitation est réduite en cendre. Les marins-pompiers, les sapeurs-pompiers et les habitants luttent, ensemble, contre un incendie dévastateur.





## ÉTÉ 2020, LES LEÇONS DE L'HISTOIRE



Le réchauffement climatique, l'inconscience et l'indifférence de certains, réveillent les dangers d'hier.

Alors, pour ne pas revivre ce drame :

Laissons libre l'accès à nos rues aux véhicules de secours

Portons à la déchèterie nos végétaux verts

Soyons vigilants

Veillons sur notre quartier.

# A La Panouse, je fais ce que je veux !



De gauche à droite :

1. Près du local du Ciq : « les gravats des fripouilles »
2. Derrière le local : « déchets et ordures des cancrs de la société »
3. Sur la rue : « Végétaux verts abandonnés »

Sans oublier les masques « tombés par terre »

qui commencent à se multiplier  
sur nos trottoirs et nos rues



La carrière de Saint-Tronc (Marseille, 10ème arrondissement) est exploitée depuis 1840 environ. Rachetée par Monsieur Joseph PERASSO dans les années 30, elle est alors devenue une entreprise familiale puisque plusieurs générations de PERASSO l'ont dirigée. En 1980, elle est vendue à COLAS Midi Méditerranée. L'entreprise PERASSO a, dès le milieu du siècle, connu un véritable essor dans la région, la demande était importante et la concurrence peu représentée.

- Commercialisation Blocs et Bordures
- Concassage des matériaux
- Commercialisation planchers
- Déballe de matériaux inertes
- Commercialisation de Granulas

VENTE AUX PROS ET AUX PARTICULIERS

PERASSO MARSEILLE

Siège Social :  
Chemin du Vallon de Toulouse  
Saint-Tronc  
B.P. 542  
13422 Marseille cedex 10

Téléphone : 04.91.17.08.17  
Fax : 04.91.26.03.40  
Site : <https://www.perasso.fr>

